

AUDACE FAIT LE MÉNAGE DANS SES RANGS

Dans une lettre du 24 mars 2009 destinée aux acteurs de la filière, l'association Audace informe que son conseil d'administration a prononcé l'exclusion de la société espagnole Cazorla pour avoir vendu à des agriculteurs français des produits phytopharmaceutiques interdits en France, des produits résultant de formulations différentes de celles autorisées en France et de produits transvasés dans de nouveaux contenants dans le but de faire disparaître leur traçabilité. L'association rappelle que trois conditions sont requises pour qu'un produit phyto espagnol soit utilisé en France. 1, ce produit doit être bénéficiaire d'une AMM en Espagne. 2, il a été mis licitement sur le marché espagnol. 3, il est identique ou similaire quant à sa composition et à son origine de fabrication à un produit dit « de référence » dûment autorisé en France. Enfin, il a fait l'objet d'une demande d'autorisation préalable personnelle auprès des autorités compétentes françaises dans le cadre d'une procédure simplifiée par un agriculteur pour les seuls besoins de son exploitation. En raison de l'inexistence de cette dernière procédure spécifique, Audace a obtenu la reconnaissance de ce droit d'acheter dans un autre Etat membre pour les agriculteurs par toutes les juridictions nationales. Cependant, cette jurisprudence n'exonère pas du respect des 3 premiers points, rappelle l'association qui est prête à se porter partie civile si des agriculteurs ayant acheté n'importe quoi étaient assignés. A noter que Ets Cazorla sont fournisseurs attirés des Jeunes Agriculteurs du Gard qui ont monté des opérations d'achats groupés de phytos espagnols...

UNE MISE AU... POINT

Jean-Claude Moron, arboriculteur du Maine et Loire et membre de l'Association Nationale Pommes et Poires, a réagi auprès de la direction du **POINT 26/02/09** (cf Argos mars) qui a publié un article « du poison dans les assiettes ». Il écrit au nom d'agriculteurs « scandalisés par cet article que vous avez pris le risque de publier avec toute la désinformation qu'il comporte ». « M. Veillerette, avec son acharnement habituel, distille une information des plus spécieuses. Il aurait été plus honnête de rappeler ce que sont les LMR (limites maximales de résidus) », commente notamment Jean-Claude Moron. Ce dernier va pouvoir reprendre sa plume car **LE MONDE 28/03/09** prétend que les fruits et légumes ont « trop de pesticides » puisque 45 % d'entre eux contiennent des substances chimiques alors que seuls 7,2 % dépassent les LMR autorisées !

DE L'ARGENT À GRATTER EN ALIMENTATION ANIMALE

Les tarifs des aliments pour animaux sont restés à des niveaux élevés tandis que les grains ont fortement baissé depuis 1 an. La FDSEA des Deux Sèvres rencontre de temps en temps les fabricants pour leur dire que l'aliment est encore trop cher. La concurrence ne semble pas jouer son rôle. En Bretagne, l'association « Les éleveurs associés » n'est pas dans le blabla mais dans le résultat. Elle a mis au point avec Idena une gamme Trans (comme transparence) fabriquée par la coopérative La Paysanne (22). Avec d'excellentes performances, le prix de l'aliment porc est réduit de 5 euros/tonne. Au final, voilà qui fait une économie de 6 400 euros par an pour un élevage de 200 truies...

MONOPOLE

On me signale des difficultés de certains groupements d'achats d'agriculteurs organisés du nord de la France pour s'approvisionner en fientes de volailles auprès des commerçants belges et néerlandais. En fait, des coopératives agricoles font le forcing pour détenir un monopole de commercialisation de ce type de produit. De même, certaines structures lient vente d'intrants et collecte de céréales. Remontez moi ce type de problèmes. Le Conseil de la concurrence n'apprécie pas trop ce genre de manœuvres...

MACHINISME

Avez-vous rencontré des problèmes de régulation sur pulvérisateurs Blanchard altis 1800 l portée rampes alu ?

ENTRETIENS D'ANGERS : 5 JUIN 2009

Alors que l'après midi permettra un échange avec des journalistes d'Ouest France, du Parisien et de l'Avenir agricole, Argos a invité pour la matinée, Bernard Demaine (ancien conseiller grandes cultures), Maurice Gosseume (ex patron de Phyto service), Philippe Lorcy (fabricant français d'engrais), Daniel Roques (Audace), Claude Domenget (expert agricole dans le sud ouest). J'ai envie de leur poser à tous la question « Et si vous étiez agriculteur... ». Patrice Baranger (agriculteur tourangeau ayant subi la liquidation judiciaire d'un négociant) interviendra également. Bruno Parmentier (directeur ESA) est également participant à ces V Entretiens d'Angers... Et une surprise annoncée en terme de droit rural. Accueil dès 9 heures, café, croissants.

ENTRETIENS D'ANGERS

5 JUIN 2009 9H30-18 HEURES (ESA)

Sera présent. Nom :

Prénom :

Adresse :

Sera accompagné de :

Nb. de personnes : X 40 euros =

Chèque à l'ordre de Argos, Espace Performance,
Bât : Ariane, 42 av. du Lac de Maine, 49000 ANGERS

Merci de répondre au plus tôt.

PS : Vous pouvez bien sûr envoyer l'édition de ce numéro aux candidats aus européennes.

ARGOS... Tél. : 02 41 73 01 34 - Portable : 06 81 61 21 17

Fax : 02 41 36 08 09

e-mail : ARGOS.Laluc@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Guy Laluc - Conception et impression :
SETIG Palussière - CPPAP : 1010T87176 - Reproduction interdite.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ARGOS Communication Agricole, au prix de 55 € les 11 numéros.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Je joins un chèque à l'ordre de

Argos Communication Agricole

Espace Performance - 42 avenue du Lac de Maine - 49000 Angers